

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/03/2026 - 944 - 2021 B 00115 - 894 146 851 - 2LA COMPLICES

944

2LA COMPLICES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : Lieudit La Briqueterie - 87 route de Faget

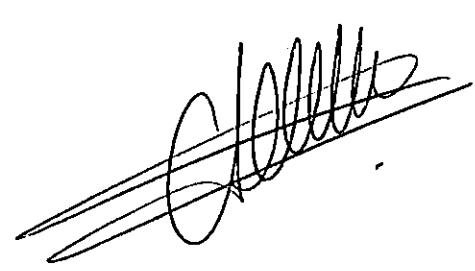
81470 MOUZENS

894 146 851 RCS CASTRES

=====

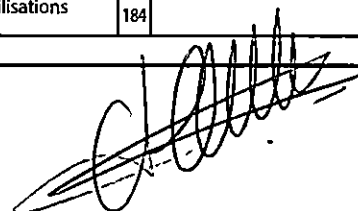
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

CERTIFIE CONFORME LA GERANTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. J. J.', is written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2LA COMPLICES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>89 Route du Faget 81470 MOUZENS</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>						8	9	4	1	4	6	8	5	1	0	0	0	1	5
8	9	4	1	4	6	8	5	1	0	0	0	1	5						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1, 2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1, 2</u>													
Exercice N clos le						<u>31/10/2025</u>													
ACTIF																			
						Brut 1													
						Amortissements-Provisions 2													
						Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012													
		Autres *		014		016													
	Immobilisations corporelles *			028		030													
	Immobilisations financières * (1)			040	4 010	042	4 010												
	Total I (5)			044	4 010	048	4 010												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052													
		Marchandises *		060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070													
		Autres * (3)		072	14 120	074	14 120												
	Valeurs mobilières de placement			080		082													
	Disponibilités			084	1 039	086	1 039												
	Charges constatées d'avance *			092		094													
Total II			096	15 159	098	15 159													
Total général (I+II)						110	19 169												
PASSIF																			
						Exercice N 1													
						NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000													
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126														
	Réserves réglementées *				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132													
	Report à nouveau		GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de CASTRES		134	(265)													
	Résultat de l'exercice		13 MARS 2026		136	(145)													
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
	Total I				142	591													
Provisions pour risques et charges						Total II 154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	1 978													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		172													
	Comptes courants d'associés				173	16 600													
	Autres dettes				175														
	Produits constatés d'avance				174														
Total III						176	18 578												
Total général (I + II + III)						180	19 169												
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 000												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 2LA COMPLICES		Néant <input type="checkbox"/>			
A – RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice clos le 31/08/2025		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens		215	214		
		Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 145	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
		dont amortissement du fonds de commerces			255		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	2 145	
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 145)	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290	2 000	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(145)	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	145	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
			JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions (autre que...)	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais A)		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais A)		643	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais B)		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais C)		647	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais D)		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decais E)		641	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais F)		Déduction exceptionnelle (Art 39 decais G)		649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	354	145
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 2 65 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	372	145

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
PY R TOULOUSE	5 000	-218 132	33	1 650	1 650			1 092 763	-92 876	
SCI ESQUIROLIS	1 000	-162 873	12	120	120	12 120		106 400	13 786	
SCI EUGENE	1 000	-135 218	24	240	240	2 000		112 000	-135 218	
SCEA HECTAR	8 000		25	2 000	2 000					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2LA COMPLICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit La Briqueterie
87 route de Faget
81470 MOUZENS
894 146 851 RCS CASTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 OCTOBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à **144,50 euros** en totalité au compte « Report à Nouveau Débiteur » lequel s'élève ainsi à **-409,14 euros**

Compte tenu de cette opération, les capitaux propres s'élèvent à **590,86 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Octobre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
La Gérance

